

Interpellation

Insalubrité, deal, injections : que fait la Municipalité pour lutter contre les zones de non-droit telles que le passage reliant la rue du Tunnel à celle de Riant-Mont ?

Il est de notoriété publique que les rues de Lausanne sont fréquemment le théâtre de scènes ouvertes de la drogue, que ce soit de la consommation ou du trafic. Depuis des années, dealers et toxicomanes ont jeté leur dévolu sur des lieux précis et ont pris l'habitude de venir s'y droguer et y laisser des débris ou même s'y prostituer.

C'est le cas du passage qui mène de la rue du Tunnel à la rue de Riant-Mont dans le quartier du Valentin. Ces derniers mois, la situation s'est aggravée comme en témoignent les déprédations qui augmentent, l'insalubrité notoire et le nombre important de seringues et préservatifs usagés retrouvés plusieurs fois par semaine sur le sol.

Excédés, certains habitants du quartier ont renoncé à emprunter ce passage de peur de se retrouver face à une personne s'injectant de la drogue. Plus grave encore, des toxicomanes ont pris l'habitude de consommer de la drogue dans le parc pour enfants de la rue Riant-Mont situé à 50m dudit passage, ce qui met en danger leur sécurité, notamment en raison des seringues usagées qu'ils pourraient trouver.

Sur mandat de la ville de Lausanne, les usagers de l'association le « Passage » effectuent 4 fois par semaine des rondes dans les zones de shoot avérées afin de récolter les seringues usagées et autre matériel servant à la prise de drogue. Ces rondes sont effectuées les lundi, mercredi, jeudi et vendredi. Au vu du nombre de lieux sensibles à sécuriser dans toute la ville, cette fréquence n'est manifestement pas suffisante.

Au vu de cette situation inacceptable, les habitants ont décidé de lancer au mois de juillet une pétition intitulée « *Défendons Le Tunnel et Riant-Mont : Pas de zone de non droit à Lausanne* ».

Les soussignés considèrent qu'il est intolérable que des zones de non-droit existent à Lausanne et que l'insalubrité gangrène des parcs pour enfants. Ils considèrent également que les habitants de ces quartiers ont le même droit que les habitants d'autres quartiers de Lausanne à jouir d'un environnement calme et sûr.

La présente interpellation souhaite attirer l'attention de la Municipalité sur cette zone de non droit et d'autres tels que notamment les escaliers de la Borde. Dès lors, les soussignés souhaitent que la Municipalité réponde aux questions suivantes :

- Selon les déclarations du Municipal Oscar Tosato dans le journal *Le Matin* du 8 juillet 202, la Municipalité « envisagera » la fermeture du passage Riant-Mont en raison des problèmes évoqués. La Municipalité peut-elle informer le Conseil communal sur l'état de ses réflexions ?

- La Municipalité a-t-elle envisagé d'augmenter le nombre de rondes des usagers du Passage (du lundi au samedi) pour la récolte de matériel d'injection abandonné ? Cas échéant quelles seraient les conséquences financières d'une telle augmentation ?
- Dès lors qu'une plus grande propreté et un meilleur éclairage sont des mesures propres à améliorer la sécurité des habitants de Riant-Mont, la Municipalité envisage-t-elle de nettoyer les tags sur les murs de ce passage et/ou d'améliorer l'éclairage public dans ce passage ?
- La Municipalité a-t-elle prévu d'installer des caméras de vidéo protection afin de dissuader les injections dans ces lieux ?
- Quelles mesures adopte ou compte adopter La Municipalité pour assurer un haut degré de sécurité (notamment sanitaire) dans les parcs pour enfants – et les cours de récréation – tels que celui mentionné dans l'interpellation (et les autres) ?

Lausanne, le 19 juillet 2012,

Mathieu Blanc
Conseiller communal PLR

Françoise Longchamp
Conseillère communale PLR

Alain Jeanmonod
Conseiller communal PLR

Henri Klunge
Conseiller communal PLR